



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 9

CERTIFICAT « QUALIOPI » délivré à

Nom ou raison sociale : AUTO ÉCOLE PONT DE LA MAYE

N° d'agrément : E 02 033 0990 0

N° de déclaration d'activité : 75331075433

Adresse : 562 route de Toulouse

Code postal : 33140 Ville : VILLENAVE D'ORNON

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1er alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 15/12/2021 au 15/12/2024 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à Bordeaux , le 23 décembre 2021

Le préfet de département
ou son représentant

Eric HAMOIR
Adjoint au délégué de
l'Éducation Routière de la Gironde